

Financements internationaux des sociétés

Direction du séminaire Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser
Avocat, expert-fiscal diplômé, lic. oec. HSG, associé du cabinet Oberson Avocats à Genève et Lausanne, professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne (Ecole des HEC)

Objectif / contenu Le financement des groupes de sociétés est un sujet de plus en plus complexe mettant en œuvre des structures élaborées, le plus souvent à un niveau international. Ces transactions sophistiquées et l'intervention d'investisseurs localisés dans diverses juridictions augmentent la complexité des aspects fiscaux. Contrainte de s'adapter à l'évolution des instruments financiers utilisés par les entreprises, la pratique des autorités fiscales évolue très rapidement en la matière. Dans ce contexte, le séminaire souhaite aborder un certain nombre de questions fiscales rencontrées en matière de financement d'entreprises, particulièrement lors de financements complexes internationaux et a pour but de faire le point sur la pratique des autorités fiscales en la matière.

Public cible Le séminaire s'adresse à un public de spécialistes de la fiscalité, actifs dans le domaine du conseil, dans les entreprises, les administrations et les tribunaux. Les participants au séminaire devront déjà disposer de bonnes connaissances en matière de fiscalité acquises dans le cadre de leurs activités.

Méthodologie Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation

Langue du séminaire Français

Thèmes et conférenciers

Financement et prix de transfert

Questions en relation avec les circulaires sur les taux d'intérêts; prix de transfert et instruments financiers particuliers (zéro coupon, prêts subordonnés, prêts mezzanine, etc.); cash pooling; garanties

Dr. oec. Charles Hermann associé, KPMG Zürich

Financement et base imposable au niveau de l'impôt sur le bénéfice

Questions en relation avec la sous-capitalisation; réduction pour participation et financement; déductibilité des frais de financement

Denis Berdoz lic. iur., avocat, associé Baker McKenzie, Genève

Financement de grands projets et financements syndiqués au niveau international

Emission d'obligations; notion d'avoirs en banque; sous-participations; clauses contractuelle de gross-up

Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser (voir ci-contre: «Direction du séminaire»)

David Ryser avocat, expert-fiscal diplômé, associé Tax Partner AG, Zürich, membre de la direction de l'Institut de Droit Fiscal Suisse et International (ISIS)

Modes de financements particuliers

Sale and lease back dans le domaine immobilier; vente immobilière et acquisition par endettement; refinancements de biens immobiliers; titrisation; utilisation de SPV

Dr. iur. Thomas Meister LL.M, avocat, expert-fiscal diplômé, associé Walder Wyss & Partners, Zürich

Structures particulières en matière de planification internationale et de financement

Situation des finance branches ; financement et statuts fiscaux (sociétés de base, sociétés holding). Financement «hybride». Aperçu de différentes solutions au niveau international.

Thierry Boitelle lic. iur., LL.M en fiscalité (Leyden), associé Altenburger Avocats, Genève

Financement et TVA

Impact du financement sur la réduction du droit à l'impôt préalable; financement de sociétés holding; récupération de l'impôt préalable lié au financement

Jacques Pittet lic.iur., titulaire du brevet d'avocat, Ernst & Young, Genève

Date mercredi, 21 novembre 2007

Heure de 09:00 à 17:45

Prix du séminaire CHF 920.-, prix réduit pour sponsors
CHF 820.-

Compris dans le prix du séminaire documentation, repas
de midi, rafraichissements

Inscriptions jusqu'au 7 novembre 2007

Le nombre de participants étant limité, les demandes
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS:
www.isistax.com

Adresse Lausanne Palace & Spa
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne
Tél.: 021 331 31 31
Fax: 021 323 25 71
www.lausanne-palace.com

Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG
Case postale 1794, 8401 Winterthur
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40

Financements internationaux des sociétés

Séminaire d'approfondissement 07 / 501

Lausanne Palace & Spa: 21 novembre 2007

Direction du séminaire: Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser